

MASTER

mention « Conduite de Projets & Développement des Territoires »



Conduite de Projets &
Développement des Territoires



www.master-projter.uhp-nancy.fr

Domaines des Universités auxquels est rattachée la mention

Sciences, Technologies, Santé (UHP)

Sciences de l'Homme et de la Société – Civilisation, Lettres et Langues (Nancy 2)

Sciences, Technologies, Organisation (INPL)



Réalisation Master Proj&Ter – GD/UFR STAPS
Universités de Nancy 1, de Nancy 2 et INPL

Présentation du master Proj&Ter

- p4 Fiche : Structure générale des études
- p5 Fiche : Les objectifs généraux de la mention
- p6 Fiche : Les objectifs professionnels de la mention



Les Spécialités et les parcours du master

- p7 Fiche : Spécialité Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion (CP2SI)
- p8 s/fiche : Parcours Management et Communication en Sport (MCS)
- p9 s/fiche : Parcours Promotion des Activités Physiques (PAP)
- p10 s/fiche : Parcours Projets et Politiques Territoriales de Santé (PPTS)
- p11 s/fiche : Parcours Sport, Politiques Publiques, Ville et Insertion (S2PVI)
- p12 Fiche : Spécialité Formation Professionnelle et Développement Territorial (FPDT)
- p13 s/fiche : Option Développement Local et Formation (DLF)
- p14 s/fiche : Option Développement Transfrontalier (DT)
- p15 Fiche : Spécialité Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires (IUVT)



Organisation pédagogique

- p16 Fiche : Organisation pédagogique générale
- p17 Fiche : Les Unités d'Enseignement en 1^{ère} année
- p18 Fiche : Les Unités d'Enseignement en 2^{ème} année
- p19 Fiche : Stage, Projets, Plate-forme Collective de Projets



Candidature

- p20 Fiche : Publics, Procédure de candidature et Inscription
- p21 Fiche : Formation Continue, VAP, VAE
- p22 Fiche : Les études à l'étranger



Facilités

- p23 Fiche : Contacts
- p24 Fiche : Plan d'accès



Structure générale des études

MASTER

Mention (diplôme)

CONDUITE de PROJETS & DEVELOPPEMENT des TERRITOIRES



TRONC COMMUN DU MASTER

(Méthodologie des projets, Connaissance des approches sur le territoire, Sciences d'appui)

et choix d'une **ORIENTATION** (nommée administrativement parcours M1)

1^{ère} année
de MASTER
M1

Orientations
Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion

Orientations
Formation Professionnelle & Développement Territorial

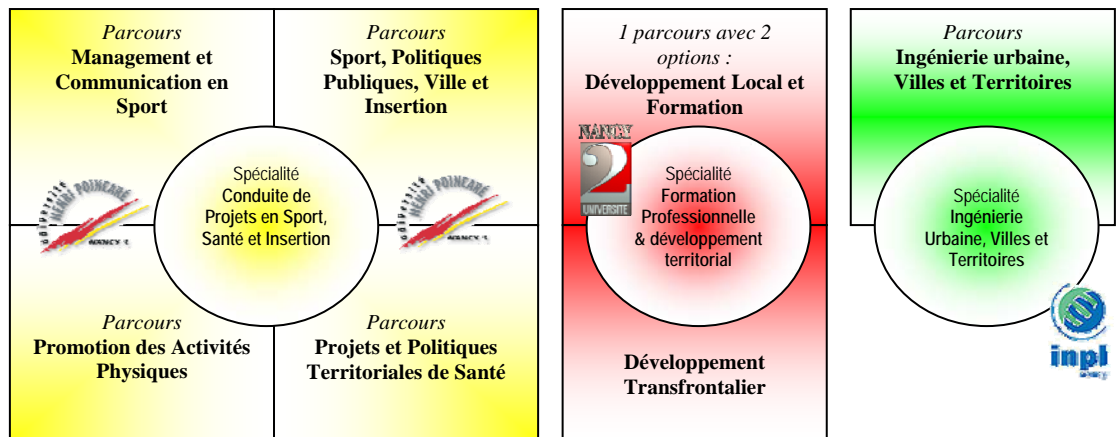
Orientations
Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires

TRONC COMMUN DU MASTER M2

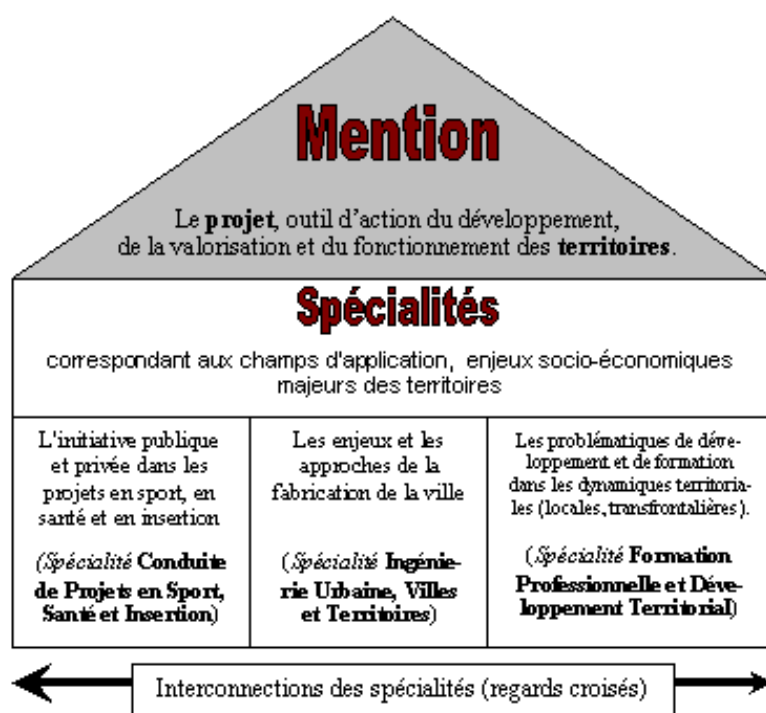
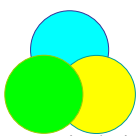
(Méthodologie des projets - Regards interdisciplinaires - Stage)

et **TRONC SPECIALISE** (choix d'un parcours dans une spécialité)

2^{ème} année
de MASTER
M2



	En 1 ^{ère} année de master	En 2 ^{ème} année de master
<p>Les « parcours possibles » :</p> <p>Orientations (M1)</p> <p>Spécialités et Parcours (M2)</p>	<p>3 orientations correspondant aux spécialités proposées en M2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Orientations</i> « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion » ➤ <i>Orientations</i> « Formation Professionnelle et Développement Territorial » ➤ <i>Orientations</i> « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires » 	<p>3 spécialités proposant (pour deux d'entre elles) des parcours différenciés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Spécialité</u> « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion » <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours</i> « Management et Communication en Sport » • <i>Parcours</i> « Promotion des Activités Physiques » • <i>Parcours</i> « Projets et Politiques Territoriales de Santé » • <i>Parcours</i> « Sport, Politiques Publiques, Ville et Insertion » ➤ <u>Spécialité</u> « Formation Professionnelle et Développement Territorial » <ul style="list-style-type: none"> • <i>Option</i> « Développement Local et Formation » • <i>Option</i> « Développement Transfrontalier » ➤ > <u>Spécialité</u> « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires »
L'inscription	L'inscription se fait dans l'une des trois orientations (mais il est déjà demandé le parcours qui sera, à priori, suivi en M2. Ce choix du parcours en M2 ne représente pas un engagement de la part du candidat.	L'inscription se fait dans l'une des trois spécialités avec mention obligatoire du parcours choisi pour la spécialité CP2SI.

Les interconnexions des spécialités

En tant que champs d'application, les spécialités développent leurs particularités en matière de conduite de projets en territoires. Bien qu'elles forment, à elles seules, des domaines singuliers, ce sont leurs **interconnexions** que nous pouvons observer dans les politiques de nos cités.

La mention **Proj&Ter** cherche à favoriser le croisement des regards disciplinaires, en aménageant, dans son dispositif de formation, un espace favorisant une **vision multisectorielle**. Ce partage est conçu sous la double nécessité de comprendre les visions d'autres champs et d'adapter des méthodologies à des environnements et des territoires complexes et mouvants.

La vocation de l'espace de partage est d'enrichir la réflexion des futurs chefs de projets et d'alimenter des thématiques communes de recherche. En cela, il a une influence sur le **profil professionnel** des cadres que la mention veut promouvoir.

Notion de TERRITOIRE

Le concept de **territoire** constitue l'un des objets d'étude de la mention **Proj&Ter**. Il se réfère à l'existence d'espaces spécifiques qui, quel que soit le nom qu'ils prennent (sites, zones, quartiers, communautés, départements, régions, pays, confédérations d'Etats, ou regroupements de territoires) sont dotés d'une logique propre de développement.

Le tronc commun du master envisage

- leur **analyse économique, politique, sociale, institutionnelle et juridique.**
- leurs **acteurs, leurs enjeux, leurs systèmes de décision, leurs techniques et leurs métiers.**

Projet et méthodologie

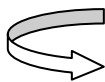
Confrontés à une réalité mouvante et complexe, les acteurs institutionnels, industriels, associatifs et individuels de ces territoires organisent préférentiellement leurs actions au moyen de **projets**.

Le tronc commun du master aborde donc une **méthodologie classique des projets** à travers ses différentes dimensions (techniques, organisationnelles, culturelles, éthiques, cognitives), et intègre des **processus de gouvernance**.

Mais l'approche par **projets planifiés** ne permet pas de répondre entièrement à la complexité et à l'incertitude qui caractérisent ces processus. Il est donc nécessaire d'envisager un processus de pilotage intégré de l'action au travers d'une **méthodologie des projets complexes**.

Objectifs professionnels de la mention

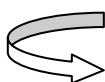
Acquérir de la méthode



Le chef de projets en territoires est avant tout un cadre doté d'une **compétence en matière de méthodologie du projet**. Les propriétés de la "matière" sur laquelle il sera amené à travailler, notamment le caractère intangible, impose une méthodologie qui dépasse les démarches planifiées pour envisager la prise en compte de **l'incertain et du complexe**. Le développement de ce type de méthodologie doit faciliter la définition d'un profil professionnel mariant la rigueur de la programmation à la souplesse nécessaire à l'instauration de processus de gouvernance. Mais le chef de projet n'est pas seulement un pilote qui applique des recettes. Associé à la conception du projet, traduisant un objectif politique, il doit également mettre en avant une **réflexion éthique** sur sa démarche.

Des enseignements du tronc commun, associés à des TD de spécialisation dans le domaine de la méthodologie des projets, concrétisent cet aspect du profil professionnel recherché.

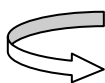
Dépasser la méthode



Pour autant, le chef de projets en territoires **n'est pas qu'un spécialiste de la méthode**. Agissant dans un champ socio-économique donné, il doit parfaitement en maîtriser la logique. Sa connaissance fine de l'objet qu'il traite, des acteurs, des structures et des dispositifs doit faire de lui un expert dans le domaine.

Il appartient essentiellement aux spécialités et aux parcours de ces spécialités d'apporter cette connaissance pointue.

Mener une analyse plurisectorielle



Les interconnexions des champs sont une des caractéristiques des projets en territoires. Le développement de compétences permettant, dans la conduite de projets, de dépasser la seule expertise d'un champ, quelle que soit sa richesse, pour mener une **analyse plurisectorielle**, devient alors une nécessité. Par "analyse plurisectorielle" nous entendons la capacité, pour les étudiants engagés dans une spécialité donnée, à entendre et comprendre l'argumentation d'autres cultures disciplinaires en vue d'appréhender un objet complexe. Cette capacité est posée comme une nécessité pour des professionnels devant travailler au sein d'équipes multidisciplinaires. Elle est également présentée comme une plus-value dans le profil des futurs diplômés.

Un espace de formation partagée existe dans la mention Proj&Ter pour appréhender cette interconnexion. De même, les modalités d'apprentissage de la conduite de projets prévoient des mécanismes permettant la rencontre entre les différents regards spécialisés et le travail en commun.

Dispositifs appuyant les objectifs professionnels



Réalisation d'un projet en équipe interdisciplinaire (M1)



En appui permanent : une plateforme collective de projets



Existence d'Unités d'Enseignement (en S2 et S3) dont le but est le traitement interdisciplinaire de thématiques partagées



Présentation des spécialités du master Proj&Ter

La spécialité Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion (CP2SI)



Structure de cette spécialité

1^{ère} année de master :

- **Orientation** « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

2^{ème} année de master

- **Spécialité** « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »
 - Parcours Management et Communication en Sport
 - Parcours Promotion des Activités Physiques
 - Parcours Projets et Politiques Territoriales de Santé
 - Parcours Sport, Politiques Publiques, Ville et Insertion

Les pôles d'intérêts

Les axes de travail privilégiés de la spécialité sont catégorisés en référence au Schéma de Services Collectifs du Sport et au Schéma de Services Collectifs Sanitaires (issus de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire LOADDT).

Catégories	Axes de travail
Promotion des activités physiques et de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Rôles et enjeux des politiques publiques sportives et des politiques publiques de santé • Politique de la ville, insertion • Localisation et programmation des équipements sportifs • Sport et handicap • Démarches de santé publique et développement de la prévention • Organisation des activités physiques à des fins de santé
Soutien à l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation et entrepreneuriat en sport • Prestation de services sportifs : gestion et marketing • Marketing du sport – Communication • Passage d'une logique d'institutions à une logique de services de santé • Contribution de la santé au développement
Attractivité et valorisation du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme, écotourisme et tourisme de proximité, pratiques sportives et espaces naturels • Événementiel sportif et collectivités territoriales • Inscription des politiques de santé dans les territoires • Mise en réseaux des compétences et des organisations de santé, développement de partenariats

Les objectifs

Le sport, la santé, l'insertion sociale, économique et culturelle sont autant de problématiques qui se conjuguent de plus en plus fréquemment et qui participent à l'activité des territoires sous des formes très diverses et parfois inédites : sport dans la ville, santé dans la ville, sport et insertion, inégalités sociales de santé, sport pour handicapés, santé et handicap, sport et espaces naturels, sport et santé. Que ces problématiques s'objectivent dans des politiques publiques ou qu'elles participent de dynamiques privées, elles peuvent de moins en moins s'ignorer et doivent de plus en plus s'appréhender de façon conjointe. L'objectif de cette spécialité est d'aborder la diversité et la spécificité de ces problématiques tout en pensant aux modalités pour les faire se rencontrer. Il s'agit de favoriser, d'optimiser l'accès à la pratique sportive, à la santé dans le but de contribuer à la valorisation des territoires en participant à leur développement économique, sanitaire et social.

L'initiative publique et l'initiative privée semblent adopter des modes de fonctionnement différents et aborder de façon différentielle tant l'objet sportif que la santé. Il convient donc d'en appréhender les spécificités tout en pensant les synergies possibles.

L'objet de cette spécialité est de former à l'implantation, au management et à l'évaluation des activités sportives et des activités de santé, en tenant compte des politiques publiques, sportives, sanitaires et sociales.

Les parcours en M2

Noms des parcours	Caractéristiques des parcours
Management et Communication en Sport MCS	L'initiative privée et ses relations avec les institutions territoriales dans le développement et la prise en charge du sport de loisir et du spectacle sportif
Promotion des Activités Physiques PAP	L'initiative publique et privée dans le développement et la prise en charge des activités physiques à des fins de santé
Projets et Politiques Territoriales de Santé PPTS	L'initiative publique ou privée et les compétences territoriales dans le développement et la prise en charge de la santé
Sport, Politiques Publiques, Ville et Insertion SPPVI	L'initiative publique et les compétences territoriales dans le développement et la prise en charge du sport



Voir
fiche
contact

Responsable de la spécialité

G. Denis – UHP

Responsables des parcours

- Parcours MCS : G. Denis – UFR STAPS
- Parcours PAP : A. Vuillemin – UFR STAPS
- Parcours PPTS : J.F. Collin – ESP (Fac Médecine)
- Parcours SPPVI : C. Molaro (UFR STAPS)

Les objectifs

L'objectif du parcours MCS est d'ordre socio-économique et managérial. La pratique sportive, quelle que soit sa forme, peut être auscultée aux travers de ses bienfaits sociaux mais ne peut échapper à une analyse économique mettant en avant ses coûts, ses bénéfices et son impact sur l'économie du territoire. Dans ce type d'interrogation, la spécialité MCS de la mention Proj&Ter ne s'intéresse pas à l'économie des biens, mais exclusivement à celle des services en incluant les produits de communication sportive (sport-spectacle, événementiel sportif, communication institutionnelle utilisant le sport). Le but est alors d'appréhender tous les facteurs qui permettent qu'un service (quelle que soit sa forme) existe, soit structuré (quel que soit le statut juridique) et soit connu. Le sport et les activités en relation sont donc considérés sous l'angle de la gestion, du management, de la communication et de la conception des produits de service (innovation).

L'entreprise à objet sportif, de part la mouvance de son marché, ne se satisfait pas d'une organisation lourde et mécaniste. Le management doit y être souple, capable de s'adapter à des conditions changeantes et à des comportements fluctuants. Le parcours MCS envisage donc le management de la prestation de service comme un processus de projet.

Cette caractéristique se retrouve dans de nombreux services. Pour autant, le service sportif n'est pas un service comme les autres. En prenant appui sur l'individu au plus profond de lui (son engagement corporel dans l'activité) et sur l'importance des représentations sociales liées au sport de compétition (les "fameuses" valeurs du sport), il impose une vision managériale et marketing spécifique. La conduite de projets en sport ne suit donc pas un modèle standard dans lequel il suffirait d'appliquer quelques recettes de management des ressources humaines associées à une bonne gestion comptable.

La maîtrise des projets passe alors par une capacité à imposer et respecter l'essence même du sport dans une logique qui est, souvent, à la fois économique, politique et sociale. **C'est l'objet de ce parcours.**

Les axes privilégiés

- La conception, la programmation et la gestion des équipements sportifs (gestion directe ou déléguée)
- L'innovation en matière de pratique et d'environnement de pratique dans les territoires
- Le management des structures prestataires de services
- La méthodologie de l'événementiel sportif et son implantation dans les territoires.
- Le sport-spectacle comme élément de l'animation des territoires
- La particularité des services sportifs dans le cadre du tourisme et de l'écotourisme.



Positionnement de ce parcours

1^{ère} année de master :

- **Orientation** « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

2^{ème} année de master

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

Parcours Management et Communication en Sport



Université Henri Poincaré – Nancy 1
Faculté du Sport (UFR STAPS)

Responsable de ce parcours
G. Denis – UHP
(UFR STAPS)



**Voir
fiche
contact**

Profil attendu des candidats

- *Etudiant en management du sport, en gestion, commerce ou communication ayant une sensibilité sportive*
- *Professionnel des milieux sportifs en vue d'une promotion ou d'une reconversion.*

Professionalisation

- Manager de structures prestataires de services sportifs
- Chef de projets "Sport" des entreprises d'animations
- Gestionnaire d'équipements sportifs
- Direction des services des sports des communes
- Chargé de projets en communication sportive (Régie marketing des grands clubs, département marketing des entreprises, département de communication des entreprises et des collectivités)
- Chef de projets dans l'organisation d'événementiels sportifs et culturels
- Administrateur des associations sportives, cadres des fédérations sportives

Le parcours Promotion des Activités Physiques (PAP)

Les objectifs

L'objectif du parcours PAP est de favoriser le développement des activités physiques pratiquées dans un but de santé individuelle ou collective.

Ce parcours aborde la santé de façon positive en s'appuyant sur une définition globale du concept de santé : "bien-être physique, mental et social". Il s'intéresse exclusivement aux pratiques à des fins de santé, quelle que soit la structuration de l'offre de service. La double influence des politiques (et des programmes) de santé et des politiques sportives, associée à la singularité des attentes du public, nécessite une configuration particulière des projets menés dans cette thématique. Les enjeux du développement de ce type de pratiques (notamment leur promotion) et la spécificité des dispositifs et des processus de projets forment les objectifs de ce parcours.

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé ont fait l'objet de nombreuses publications et de plusieurs positions de consensus de la part de sociétés savantes qui ont conduit à l'élaboration et à la diffusion de recommandations. En 1995, l'OMS a émis le vœu que "les gouvernements du monde entier examinent l'interdépendance de l'activité physique et de la promotion de la santé en tant qu'aspect important des politiques d'intérêt général". Le développement des environnements favorables à la sédentarité (urbanisme, nouvelles technologies...) contribue à la diminution du temps consacré à l'activité physique au cours de la vie. L'inactivité physique apparaît alors comme la principale cause de développement de pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, diabète, ostéoporose...) chez tous les individus, quel que soit leur âge. A cela s'ajoute une importante augmentation des dépenses de santé qui est attendue avec l'avancée en âge de la génération du "baby boom", mais l'activité physique a ici aussi son rôle à jouer. L'atteinte d'objectifs de santé par l'activité physique peut s'envisager sous un angle à dominante politique (mise en place de politiques de promotion, de prévention ou d'éducation pour la santé par l'activité physique) et sous un angle à dominante économique (conception de services de santé à base d'activités physiques). Si les progrès technologiques ont permis la prévention secondaire et tertiaire, il est urgent de s'intéresser à la prévention primaire, c'est-à-dire aux facteurs environnementaux. L'activité physique est un des facteurs de comportement sur lequel nous pouvons agir.

Ce parcours s'inscrit dans une volonté nationale de "promouvoir la santé en bougeant" à travers le Programme National Nutrition Santé (PNNS) et la loi relative à la politique de santé publique (août 2004) dont l'un des cent objectifs quantifiables est consacré à la nutrition et à l'activité physique.

Les axes privilégiés

- L'activité physique au service de la santé
- La conception de services à base d'activités physiques à finalité de santé
- La promotion des activités physiques dans un but de santé publique
- La prévention et l'éducation pour la santé par l'activité physique

Positionnement de ce parcours

1^{ère} année de master :

- Orientation « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

2^{ème} année de master

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

Parcours Promotion des Activités Physiques

Université Henri Poincaré – Nancy 1
Faculté du Sport (UFR STAPS)



Responsable de ce parcours

A. Vuillemin – UHP
(UFR STAPS)



Voir
fiche
contact

Profil attendu des candidats

- Etudiant en STAPS ou étudiant en sciences de la santé ayant une sensibilité sportive
- Professionnel des milieux sportifs, de santé et paramédicaux

Professionalisation

- Manager, coordonnateur d'activités physiques de santé
- Chef de projets "Activité Physiques - Santé" (entreprises, associations, administrations)
- Chef de produits "Activité Physiques - Santé"



Les objectifs

L'objectif du parcours PPTS est de former des chefs de projets capables de concevoir, d'animer et d'évaluer des politiques territoriales de santé, tenant compte des spécificités du territoire concerné, c'est-à-dire des populations et de leurs besoins et des environnements y compris institutionnels.

De plus en plus souvent, les politiques de santé menées à l'échelle d'un territoire mobilisent des compétences transversales car elles concernent, en plus du sanitaire, d'autres domaines en particulier l'activité physique, la formation, l'environnement physique et social, l'emploi, la culture... La conception et la conduite de telles politiques supposent de maîtriser une approche systémique des déterminants et des effets de ces politiques. Par exemple, les politiques de la ville ont un volet santé qui doit s'articuler avec les autres dimensions que sont l'emploi, l'habitat, l'insertion. Les programmes régionaux de santé incluent très souvent des volets sociaux et doivent s'articuler entre des plans nationaux et des déclinaisons locales nécessitant le plus souvent une ingénierie très particulière pour intégrer les différents niveaux d'exigence et de compétence des instances en charge des dossiers. Les politiques locales de développement au sein d'ONG répondent généralement aux mêmes logiques bien que les contextes des pays soient différents.

Ainsi, la conception, la conduite et l'évaluation de ces politiques et programmes nécessitent d'acquérir des compétences thématiques tout autant que des compétences dans la méthodologie de projets complexes. La complexité provient notamment du fait que ces politiques ou ces programmes sont généralement conçus, animés et coordonnés par des acteurs et des institutions, sur des bases territoriales, contractuelles et non hiérarchiques. Il existe un besoin croissant et non couvert dans ce domaine, comme l'a rappelé dans son dernier rapport, le Haut Comité de la Santé Publique.

Par la mise en synergie de divers champs d'applications, dans le cadre des UE partagées par les différentes spécialités, ce master offre aux futurs chefs de projets territoriaux une compétence en santé et une ouverture aux autres domaines qui ont une relation avec la santé (notamment sport, formation, urbanisme, développement local) et qui sont essentiels dans des stratégies de développement durable à l'échelle d'un territoire.

En se référant également à l'expérience du DESS « Promotion de la santé et développement social : conduite de projet », nous identifions une demande de formation en conduite de projets de santé **pour des étudiants n'ayant pas une formation initiale dans le champ de la santé**. Ce parcours du master permet de répondre à cette demande par l'organisation d'UE sur les politiques de santé accessibles à des personnes n'ayant pas cette formation initiale.

Les axes privilégiés

- La conception de projets inscrits dans les politiques territoriales de santé
- La conduite de projets dans le domaine de la prévention, en partant des besoins de la population.
- La réduction des inégalités de santé par les politiques publiques

Positionnement de ce parcours

1^{ère} année de master :

- *Orientation* « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

2^{ème} année de master

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

Parcours Projets et Politiques Territoriales de Santé

Université Henri Poincaré – Nancy 1
Faculté de Médecine (ESP)



Résponsable de ce parcours

J.F. Collin – UHP
(Ecole de Santé Publique –
Faculté de Médecine)



Voir
fiche
contact

Profil attendu des candidats

- *Etudiant des licences de sciences humaines, de sciences politiques, d'administration des entreprises et sociétés, STAPS, ...*
- *Médecins, pharmaciens, dentistes exerçant comme consultants, praticiens hospitaliers ou fonctionnaires territoriaux, cadres de santé, professionnels de santé de comités d'éducation pour la santé, de services prévention de l'assurance maladie ou de mutuelles, professions de santé d'organisations humanitaires dans le domaine de la santé.*

Professionnalisation

- Chefs de projets dans les institutions sanitaires, collectivités territoriales, mutuelles, associations et ONG internationales.



Les objectifs

Lois d'orientation et de programmation pour la ville, programmes de rénovation urbaine...

... il s'agit de restructurer en profondeur les quartiers les plus en difficulté. Le projet de rénovation urbaine s'appuie sur de multiples maîtrises d'ouvrage et convoque de nombreux acteurs. Mais cela excède cependant les seuls « plans guides » et « schémas de cohérence urbaine », puisqu'il s'agit aussi – et surtout –, de réconcilier l'urbain et le social, en référence à ce que l'on appelle « volet social », « projet social de territoire »... Réinsérer, créer du lien social, dynamiser, favoriser diverses initiatives citoyennes, initier de la démocratie participative...

... autant de « projets » auxquels sont convoquées - entre autres - les collectivités territoriales et les diverses associations.

Dans un contexte qui connaît une profonde redéfinition et une certaine « inflation » des « métiers de la ville », le parcours *Sports, Politiques Publiques, Ville et Insertion* prépare des intervenants à même de définir, de conduire et d'évaluer des actions concertées qui participent de la dynamique évoquée précédemment. Il s'agit dès lors d'associer les différentes expressions de la pratique sportive à de tels projets. Ces actions partenariales concernent donc conjointement les champs associatif, sportif, culturel et éducatif de même que la jeunesse et le monde du handicap.

Une connaissance approfondie de ces différents champs – histoire, institutions, enjeux qui s'y rattachent –, une réflexion sur les politiques publiques et les politiques sociales, une formation aux différents outils méthodologiques permettant d'évaluer l'existant et une formation à la conduite de projets sont au cœur de ce parcours.

Professionnalisation

a) il s'agit – en référence à ce que l'on appelle aujourd'hui les *métiers de la ville* - de postes de **chargés de mission**, de **chefs de projets** ou de **médiateurs** dans des domaines qui nécessitent la mise en œuvre, l'évaluation et la coordination de politiques concertées qui peuvent s'appuyer sur des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux, la veille éducative, les Contrats locaux de sécurité... Ces chargés de mission peuvent aussi mettre en place différentes actions visant une meilleure prise en charge ou insertion des publics handicapés dans la ville...

b) il s'agit plus classiquement de postes de **responsables de services des sports** (qu'ils aient la responsabilité de la dynamisation de la vie associative ou de l'insertion par le sport).

Concernant les collectivités territoriales, il s'agit essentiellement dans un premier temps de CDD, préalable aujourd'hui classique à une insertion professionnelle durable qui passera par la réussite aux divers concours de la fonction territoriale.

Positionnement de ce parcours

1^{ère} année de master :

➤ **Orientation** « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

2^{ème} année de master

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »

Parcours Sport, Politiques Publiques, Ville et Insertion



Université Henri Poincaré – Nancy 1
Faculté du Sport (UFR STAPS)

Responsable de ce parcours
C. Molaro – UHP
(UFR STAPS)



Voir
fiche
contact

Les axes privilégiés

- 1) Les modalités de la mobilisation de la pratique sportive dans le cadre de politiques d'insertion multi-partenariales, au sein d'une collectivité territoriale
- 2) Ville, Sport et handicap.
- 3) Les politiques sportives et la dynamisation du territoire.

En regard de l'objet et des axes que se propose d'appréhender ce parcours, **les collectivités territoriales** – services *Jeunesse, Politique de la ville, Sport, Education...*, **le monde associatif et fédéral...**, constituent autant de champs de professionnalisation.





Présentation des spécialités du master Proj&Ter

La spécialité Formation Professionnelle et Développement Territorial (FPDT)

Structure de cette spécialité

1^{ère} année de master :

- **Orientation** « Formation Professionnelle et Développement Territorial »

2^{ème} année de master

- **Spécialité** « Formation Professionnelle et Développement Territorial »

1 parcours avec 2 options

- Option Développement Local et Formation
- Option Développement Transfrontalier



Les objectifs

La formation et la professionnalisation des personnes et des institutions constituent un enjeu majeur en matière de projets de développement sur un territoire. Les apports des Sciences Humaines et Sociales (Sociologie, Sciences de l'Éducation) proposés dans une perspective interdisciplinaire offrent des éclairages pertinents pour des professionnels chargés, dans différentes institutions, de conduire des projets de développement en mettant en application les politiques nationales relatives au développement économique, social et culturel de leur région, d'imaginer des initiatives locales qui tiennent compte des spécificités et des partenariats dans leur contexte, d'impulser de véritables dynamiques de développement, d'intégrer ou de promouvoir des projets transfrontaliers et/ou européens.

Les pôles d'intérêts

<p>L'apport de l'expertise en ingénierie de la professionnalisation de la formation et aux projets de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins • Analyse des activités des acteurs et conditions de construction et de transfert de leurs compétences • Analyse des conditions de collaboration des acteurs dans des situations d'élaboration de projets. • Déontologie et éthique de la conduite de projets • Conditions et situations d'apprentissages (formelles, informelles, autoformation) des acteurs • Analyse de dispositifs et pratiques transfrontalières
<p>L'analyse et l'évaluation des projets de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions territoriales des politiques publiques • Analyse et modes de résolution des conflits locaux • Conditions et formes de l'expertise sociale mise au service des projets • Problématique du développement (du local au transfrontalier) en perspective avec l'interculturalité, la décentralisation, la mondialisation, le développement des nouvelles technologies et des nouveaux modes de communication • Dimensions territoriales des politiques de formation et d'emploi
<p>Les outils d'analyse et la construction de la réflexivité des acteurs impliqués dans la conduite de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes classiques de recueil de données et d'enquête en Sociologie et en Sciences de l'Éducation • Application de la technique des Entretiens d'Explicitation (EDE) • Application des techniques d'Analyse des pratiques • Application des techniques d'écriture sur l'activité • Outils pour le montage de projets locaux, transfrontaliers et européens.

Les options en M2

Noms des options	Caractéristiques des options
Développement Local et Formation	La formation et la professionnalisation des acteurs au service du développement local.
Développement Transfrontalier	Acquisition d'outils et de méthodologies de projets transfrontaliers, analyse de dispositifs et de pratiques transfrontalières, réflexions théoriques sur les questions européennes et transfrontalières



Voir
fiche
contact

Responsable de la spécialité

P. Remoussenard – Nancy 2 (UFR CH)

Responsables des parcours

- Option DLF : P. Remoussenard
- Option DT : J.L. Deshayes (IUT Longwy – UHP)

Les objectifs

L'analyse des besoins, l'analyse des situations de travail et de formation, les processus de construction et de transfert des compétences sont au cœur de l'expertise nécessaire à la conduite de projets. La formation proposée dans ce master permet aux cadres et aux décideurs d'acquérir des connaissances sur les pratiques de formation au service du développement territorial, d'échanger à partir d'expériences conduites dans les différents types d'institutions, de se doter de méthodes d'analyse critique des pratiques, d'apprendre à construire et à utiliser des outils d'analyse du développement territorial afin d'élaborer des projets. L'accueil de nombreux professionnels en formation continue favorise une mutualisation des expériences et des stratégies mobilisées dans la mise en œuvre des projets de développement dans des institutions et des contextes très divers (dans une perspective interprofessionnelle).

Les réalités et les contextes institutionnels dans lesquels peuvent être mobilisés ces connaissances sont encore mouvants, ainsi que les modalités de professionnalisation qui leur correspondent. Elles concernent aussi bien les collectivités territoriales que les services décentralisés de l'Etat, des associations, des entreprises. Elles suscitent de nombreuses demandes d'expertises, d'intervention et de nouveaux emplois de l'ingénierie de formation et de projet au service du développement du territoire. Elles requièrent des compétences de médiation, de négociation, d'accompagnement et de conseil, associant étroitement l'analyse des situations, leur problématisation et des méthodologies d'actions pertinentes. Elles supposent enfin la capacité de faire évoluer les compétences concernées et de les intégrer dans des réseaux de compétences plus larges pour favoriser le travail collectif et partenarial.

Professionnalisation

- Fonctionnaires des collectivités territoriales françaises et étrangères chargés des politiques d'éducation, de formation et de l'évolution des compétences sur leur territoire, dans les pays, les communautés de communes et dans les zones transfrontalières. *CNFPT, ENACT...*
- Chargés de mission, chefs de projets ou médiateurs dans des domaines qui nécessitent la mise en œuvre, l'évaluation et la coordination de politiques concertées entre partenaires institutionnels s'appuyant sur des dispositifs tels que les Contrats Educatifs Locaux, les Contrats Locaux de Sécurité etc. *Collectivités territoriales*
- Responsables de formation, ingénieurs de formation chargés de professionnaliser les acteurs en tenant compte des besoins propres à un territoire (dans le secteur public et le secteur privé). *Gretas, CCI, Secteur associatif de la formation, AFPA, CNFPT, ONF, France Telecom, SNCF, EDF...*
- Consultants en formation et en professionnalisation spécialistes de l'analyse des besoins des usagers, des besoins de formation, de l'analyse des situations de travail et des compétences dans les institutions.
- Responsables d'équipe d'accompagnateurs des populations en difficultés d'insertion sociale et professionnelle. *Missions Locales, PAIO, ANPE et autres structures chargées de ces missions, Maisons de l'emploi, entreprises d'insertion.*
- Agents de développement local ou territorial disposant d'une expertise en matière d'élaboration de dispositifs de formation et de professionnalisation et d'accompagnement des projets de changement.

Positionnement de ce parcours

1^{ère} année de master :

➤ **Orientation** « Formation Professionnelle et Développement Territorial »

2^{ème} année de master

Spécialité « Formation Professionnelle et Développement Territorial »
Option Développement Local et Formation



Université Nancy 2
UFR Sciences Humaines

Responsable de cette option

P. Remoussenard
(UFR Connaissance de l'Homme – Nancy 2)



Voir
fiche
contact

Profil attendu des candidats

Etudiants de sociologie, de sciences de l'éducation, d'AES, de psychologie, de droit, géographie, gestion, sciences politiques.
Professionnels issus des champs de la formation et/ou du développement local et transfrontalier.
Formateurs/animateurs/responsables de formation, responsables ressources humaines chefs de projets, agents de développement local, employés de collectivités locales, d'institutions publiques ou privées concernées par les projets territoriaux, acteurs de la vie associative et syndicale.

Axes privilégiés

- Analyse des besoins et des activités
- Conditions de construction et de transfert des compétences
- Dimensions territoriales des politiques publiques
- Conditions et formes de l'expertise sociale mise au service des projets
- Problématique du développement

Les objectifs

L'analyse des besoins, l'analyse des situations de travail et de formation, les processus de construction et de transfert des compétences sont au cœur de l'expertise nécessaire à la conduite de projets. La formation proposée dans ce master permet aux cadres et aux décideurs d'acquérir des connaissances sur les pratiques de formation au service du développement territorial, d'échanger à partir d'expériences conduites dans les différents types d'institutions, de se doter de méthodes d'analyse critique des pratiques, d'apprendre à construire et à utiliser des outils d'analyse du développement territorial afin d'élaborer des projets. L'accueil de nombreux professionnels en formation continue favorise une mutualisation des expériences et des stratégies mobilisées dans la mise en œuvre des projets de développement dans des institutions et des contextes très divers (dans une perspective interprofessionnelle).

Le parcours Développement Transfrontalier vise ainsi à former des spécialistes de l'action transfrontalière soit à part entière sur toutes les frontières de l'Europe, soit comme mention complémentaire pour les autres acteurs territoriaux. Il est particulièrement concerné par l'aspect multisectoriel et pluridisciplinaire de la formation.

« La complexité et la multiplicité des enjeux (politiques, économiques, culturels, professionnels) marquent le champ transfrontalier en construction. La réforme, l'expérimentation, l'innovation ou la formation (dont la formation initiale supérieure spécialisée avec implication des pionniers du transfrontalier) doivent permettre de dépasser un ensemble de dualités qui structurent les représentations et les pratiques observées : centralisme/décentralisation, nationalité/transnationalité, verticalité/transversalité, global/local ; top down/bottomup, ethnocentrisme/interculturalité, expertise/polyvalence, procédure/processus, public/privé.

Le Bassin transfrontalier de Longwy (terrain de recherche d'une partie de l'équipe) illustre les difficultés auxquelles les institutions nationales peuvent être confrontées et offre un exemple unique en France d'imbrication de situations qui permet de réfléchir à ce qui est transposable dans les autres régions françaises. »

Professionnalisation

- Gestionnaires de programme transfrontalier (gérer au plan administratif, comptable et financier, la mise en œuvre de programmes transfrontaliers au nom d'une collectivité publique)
- Accompagnateurs de projets transfrontaliers (apporter un soutien technique aux porteurs de projets transfrontaliers de la conception à l'évaluation)
- Chefs de projets transfrontaliers (mettre en œuvre un projet transfrontalier en maîtrisant les dimensions organisationnelles, économiques, relationnelles et interculturelles)
- Fonctionnaires de collectivités territoriales et étrangères chargés des politiques publiques de développement notamment dans le cadre des nouveaux découpages territoriaux (pays, communautés de communes, zones transfrontalières)
- Chargés de missions, médiateurs, chargés d'études dans les collectivités territoriales, chargés de développement économique
- Consultants spécialistes de l'analyse des situations
- Responsables d'équipes d'accompagnateurs des populations en difficulté d'insertion sociale et professionnelle (mission locale, PAI, ANPE, Maison de l'emploi, entreprises d'insertion)
- Agents de développement local ou territorial.
- Cadres d'entreprises, responsables associatifs ou syndicaux travaillant dans un cadre transfrontalier.

Positionnement de ce parcours

1^{ère} année de master :

➤ **Orientation** « Formation Professionnelle et Développement Territorial »

2^{ème} année de master

Spécialité « Formation Professionnelle et Développement Territorial »
Option Développement Transfrontalier

Université Henri Poincaré – Nancy 1
UFR STAPS et IUT GEA UHP Longwy



Responsable de ce parcours

J.L. Deshayes – UHP
(IUT GEA – Henri Poincaré de Longwy)



Voir
fiche
contact

Profil attendu des candidats

Etudiants de sociologie, de sciences de l'éducation, d'AES, de psychologie, de droit, géographie, gestion, sciences politiques.
Professionnels issus des champs de la formation et/ou du développement local et transfrontalier.
Formateurs, animateurs, responsables de formation, responsables ressources humaines, chefs de projets, agents de développement local, fonctionnaires des collectivités locales, employés des institutions publiques ou privées concernées par les projets transfrontaliers ou européens, acteurs de la vie associative et syndicale.

Axes privilégiés

- outils et méthodologies de projets transfrontaliers
- sociologie et économie de la frontière et analyse internationale comparée
- dimensions territoriales des politiques publiques
- analyse de pratiques et dispositifs transfrontaliers
- Conditions et formes de l'expertise sociale
- Problématique du développement

Particularités

Une partie des cours de ce parcours se déroule à l'IUT Henri Poincaré – Longwy (54), avec des enseignants de cet Institut.



Structure de cette spécialité

1^{ère} année de master :

- **Orientation** « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires »

2^{ème} année de master

- **Spécialité** « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires »

La spécialité IUVT ne se diversifie pas en parcours, mais permet aux étudiants d'accéder à un socle commun et obligatoire de connaissances, socle qui permettra la projection ultérieure vers des enseignements optionnels plus approfondis des thématiques étudiées dans le domaine des Dynamiques spatiales, de l'Environnement et de la qualité de vie, de l'Aménagement urbain et du territoire.

Les pôles d'intérêts

L'originalité du projet réside en plusieurs points :

- Mise en œuvre d'enseignements transverses et communs au sein des établissements dans le cadre des cursus propres à chaque partenaire, puis au sein d'une formation commune
- Ajout d'une dimension manquante au sein de chaque établissement participant : le travail en équipes transverses
- Mise en œuvre d'interfaces fortes avec et entre les professionnels de l'urbanisme et du territoire

Profil de Professionnalisation

- Agences d'architecture ;
- Chefs de projets et collaborateurs dans les structures suivantes :
 - Fonctionnaires des Collectivités territoriales françaises (Etat : Ministères, DDE, DDAF, collectivités locales) et étrangères ;
 - organismes parapublics ;
 - organismes privés : Agences de Développement et d'Urbanisme, cabinets et entreprises dans les thématiques du logement, de l'informatique, des transports, de la mobilité, des réseaux, du mobilier (OPAC, EDF, GDF, SOLOREM) ;



Les objectifs

Les milieux professionnels sont de plus en plus confrontés à l'adaptation des savoirs et des pratiques, a fortiori celui des métiers du territoire, notion fortement marquée par la complexité croissante des jeux d'acteurs et des enjeux.

Les mutations des sociétés urbaines qui imposent cette adaptation permanente sont connues : réformes institutionnelles, construction européenne, nouvelles stratégies économiques, globalisation, métropolisation et péri-urbanisation, recomposition des territoires, multiplication des échanges, développement de la mobilité, transformation des rapports à l'espace et au temps, nouvelles pratiques sociales, mise en avant de valeurs essentielles au bien-être de la population (écologie, environnement, développement durable, qualité de vie), etc.

Le nombre d'acteurs impliqués dans les champs de l'urbanisme et du développement (administrations internationales, européennes, nationales, locales, prestataires de services, organismes institutionnels, entreprises, personnes privées, particuliers), la complexité des enjeux, l'étalement des actions dans le temps et dans l'espace, l'imbrication des problématiques connexes conduisent à favoriser des organisations mises en place spécifiquement dans le cadre de missions et de projets et qui dépassent les systèmes d'action traditionnels (services techniques et administratifs, intercommunalité...).

Dans ce contexte, la spécialité IUVT a pour objectif de former des chefs de projets dans le domaine de l'ingénierie urbaine capables, dans un cadre général de production collective, d'appréhender le territoire urbain dans toutes ses dimensions et de relier les acteurs qui agissent sur la ville et sa fabrication. A l'interface de l'ingénierie, du management et de l'urbanisme, ils seront préparés à la conception et au pilotage de projets urbains qui requièrent, par nature, une approche systémique. Il s'agit en effet de tenir compte de l'évolution des fonctions de maîtrise d'ouvrage urbaine, aujourd'hui caractérisées par des fonctionnements plus transversaux, avec le décloisonnement des services et le recul des logiques sectorielles.

Comment optimiser les interactions entre professionnels dont les différences et les oppositions sont le prolongement du clivage des formations initiales, sinon en les réunissant dans un cursus de formation commun ?

Le décloisonnement des cursus, l'environnement de la mention **Proj&Ter**, la diversité des contributions et partenariats, l'instauration d'un dialogue constant avec les milieux professionnels concernés et l'innovation pédagogique confèrent à la spécialité IUVT la capacité de répondre aux attentes nouvelles des collectivités locales et des entreprises.



Voir
fiche
contact

Responsable de la spécialité

"Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires"

C. GUIDAT – INPL - ENSGSI

Contact par l'intermédiaire de :

F. PICQUET (Ecole d'Architecture de Nancy)



Répartition horaire annuelle

900 heures de cours (*)
240 heures de projets (M1)
700 heures de stage (M2)
(*) dont 60h d'anglais non crédités

1 ^{ère} année	Semestre 1	300h de cours
	Semestre 2	240h de cours + 240h de projet tutoré
2 ^{ème} année	Semestre 3	300h de cours
	Semestre 4	50h de tutorat de stage + 700h de stage

Répartition des types d'Unités d'Enseignement (UE)

Les Unités d'Enseignement de l'ossature :

L'ossature de la mention comprend les types d'UE suivantes :

- les UE d'analyse socio-économique des territoires, de connaissance des institutions.
- les UE permettant un traitement de thèmes transversaux (Europe & Territoire, Environnement & Projets en Territoire, Politique et Territoires, Transformations du travail et de l'emploi) et des thèmes partagés (Sport/Urbanisme ; Urbanisme/Santé ; ...)
- les UE de méthodologie du projet
- les UE de sciences et techniques complémentaires : aspects juridiques et financiers
- les UE de mise en situation (réalisation de projets, stage)
- les UE d'accompagnement du projet professionnel (méthodologie du projet professionnel)
- les UE d'accompagnement du projet de formation (mise à jour ou perfectionnement dans une discipline)

Les Unités d'Enseignement de différenciation (Orientations et spécialités) :

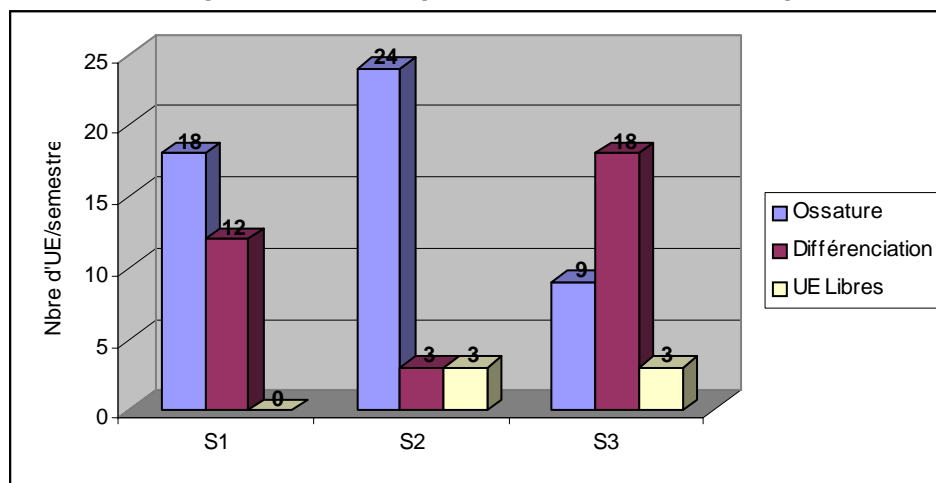
Les UE de différenciation regroupent toutes les UE proposées par une spécialité et ses parcours-types.

L'Unité d'Enseignement de stage :

UE de 30 crédits européens, située au 2^{ème} semestre de la 2^{ème} année.

Les Unités d'Enseignement libres (choix dans la banque d'UE des Universités)

Tableau de la répartition des crédits européens dans les trois semestres. (Le S4 compte 1 UE de 30 ects)



Particularité de l'enseignement de l'anglais

La maîtrise de la langue anglaise est une condition nécessaire pour l'obtention du master. Le niveau requis est le niveau B2 défini par la communauté européenne (TOEIC 650). Pour les cycles d'études supérieurs à la licence, il appartient aux étudiants de mener une stratégie d'acquisition de ce niveau.

Le master Proj&Ter n'organise pas d'Unité d'Enseignement d'anglais. Toutefois, un volant maximal de 60 heures en M1 peut être utilisé par les spécialités pour mettre en place des enseignements de soutien. Ces enseignements ne sont pas associés à des crédits européens et ne sont pas évalués. Cette procédure ne sera engagée par les spécialités que s'il existe un financement particulier.



Organisation pédagogique

Les Unités d'Enseignement (UE) en 1^{ère} année (M1)

L'équipe de formation du master se réserve le droit de modifier les statuts des UE (obligatoire ou optionnelle)

Légende

UE obligatoire

UE optionnelle

Chaque UE a une durée de 30h sauf spécification contraire

UE du SEMESTRE 7 (S7 – M1) Sous réserve d'ajustement en fonction des inscriptions

UE du TRONC COMMUN : 6 UE (18 ects)		UE de DIFFERENCIATION (3 Orientations) : 4 UE (12 ects)						
Comprendre le territoire 2 UE (6 ects)	Les approches sociologiques et économiques des territoires	Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion	Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires	Formation Professionnelle et Développement Territorial				
	Institutions françaises, territoriales et européennes							
Sciences et techniques d'appui Choix de 2 UE / 3 (6 ects)	Droit des associations et Responsabilité civile et pénale	Politiques publiques, Politique de la ville, décentralisation et territoires	Ville, planification urbaine et approche architecturale	Logiques sociétales et mondialisation				
	Finances publiques et mode de gestion							
	Méthodes d'investigation en sciences humaines et sociales							
Accompagnement du projet professionnel Choix de 1 UE / 2 (3 ects)	Stratégie du projet professionnel personnel	Démarche en santé publique	Géographie de la ville	Sociologie pragmatique des conflits locaux				
	Processus de professionnalisation, compétences et travail collectif, réseaux et partenaires							
Accompagnement du projet de formation (UE extérieures à la mention) Choix de 1 UE dans liste (3 ects)	<i>Théorie des services et démarche qualité (module en ligne)</i>	Localisation, programmation et gestion des équipements sportifs	Analyse de besoins et prospective	Questions européennes et transfrontalières				
	<i>Médiations sociales, culturelles et interculturelles</i>							
	<i>Dispositif de formation et autoformation</i>							
	<i>Apprentissage en alternance</i>							
	<i>Fondamentaux de la comptabilité</i>							
	<i>Pratiques sociales et nouvelles technologies</i>							
Institutions et système de santé	Activités physiques et santé : relations	Structures de services sportifs : Management et marketing		Analyse des situations par l'explicitation et l'activité sur l'écriture				
					Promotion des activités physiques à des fins de santé			
						Analyse socio-économique et historique des différentes formes de pratiques sportives		
							Le projet événementiel : méthodologie de l'organisation et de la communication	

UE du SEMESTRE 8 (S8 – M1) Sous réserve d'ajustement en fonction des inscriptions

UE du TRONC COMMUN : 7 UE (27 ects)		UE de DIFFERENCIATION (3 Orientations) : 1 UE (3 ects)		
Méthodologie du projet 4 UE (12 ects)	Initiation à la conduite de projets et estimation des coûts	Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion	Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires	Formation Professionnelle et Développement Territorial
	Pilotage des projets et conduite des équipes			
	Anthropologie des projets et Analyse des situations et des besoins et conduite des projets			
	Outils collaboratifs pour les équipes de projets			
Sciences et techniques d'appui Choix de 1 UE / 2 (3 ects)	Initiation aux démarches de cartographie et aux SIG	Outils pour la spécialisation des projets en sport et en santé	Outils pour la spécialisation des projets urbains	Outils pour la spécialisation des projets de développement local ou transfrontalier
	Méthodes de recueil et d'analyse des données en SH&S			
Mise en situation 1 UE (9 ects)	Réalisation d'un projet tutoré en équipe interdisciplinaire (30h de tutorat - 240h étudiant)			
UE Libre 1 UE (3 ects)	UE libre (choix étudiant dans liste)			



Organisation pédagogique

Les Unités d'Enseignement en 2^{ème} année (M2)

L'équipe de formation du master se réserve le droit de modifier les statuts des UE (obligatoire ou optionnelle)

UE du TRONC COMMUN du SEMESTRE 9 (S9 – M2) : 4 UE (12 ecst)

Comprendre le territoire 1UE (3 ecst)	Traitement de thématiques transversales en projets et territoires
Méthodologie du projet 2 UE / 3 (6 ecst)	Méthodologie des projets complexes - Fondamentaux
	Méthodologie des projets complexes - Approfondissement
	Conduite de projets en politique de la ville et du développement local
UE libre 1UE (3 ecst)	UE libre (choix étudiant)

Légende

UE Obligatoire
UE optionnelle

Chaque UE a une durée de 30h

UE de différenciation du semestre 9 - parcours « Management et Communication en Sport » : 6 UE (18 ecst)

Politiques sportives, politiques de santé et politiques territoriales	Innovation et entrepreneuriat en sport	Valorisation du territoire Tourisme et écotourisme
Concepts, acteurs et réseaux du marketing du sport	La communication sportive au service des collectivités territoriales et des entreprises	Méthodologie des projets : Initiative privée et projets en sport et en santé

UE de différenciation du semestre 9 - parcours « Promotion des Activités Physiques » : 6 UE (18 ecst)

Politiques sportives, politiques de santé et politiques territoriales	Connaissance des publics : Marketing de la cible	Politiques de santé et populations	
Les produits d'activités physiques à des fins de santé	Activités physiques et action de santé publique	Méthodologie des projets : Initiative publique et projets en sport et en santé	Méthodologie des projets : Initiative privée et projets en sport et en santé

UE de différenciation du semestre 9 - parcours « Projet et Politiques Territoriales de Santé » : 6 UE (18 ecst)

Politiques sportives, politiques de santé et politiques territoriales	Politiques de santé et populations	Interventions en prévention	Evaluation des politiques de santé
Activités physiques et action de santé publique	Santé et développement	Méthodologie des projets : Initiative publique et projets en sport et en santé	Méthodologie des projets : Initiative privée et projets en sport et en santé

UE de différenciation du semestre 9 - parcours « Sport, Politiques Publiques, Ville et Insertion » : 6 UE (18 ecst)

Politiques sportives, politiques de santé et politiques territoriales	Dimension territoriale des politiques publiques	Méthodologie : regards croisés au service d'une appréhension dynamique de l'objet
Action publique, sport et insertion	Ville, question sociale, citoyenneté	Méthodologie des projets : Initiative publique et projets en sport et en santé

UE de différenciation du semestre 9 - spécialité « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires » : 6 UE (18 ecst)

Dynamique spatiale : fondements	Environnement et qualité de vie : Environnement	Aménagement urbain et territoire (AUT) – croissance des villes et fonctions urbaines	Maîtrise d'Ouvrage en projets urbains
Dynamique spatiale : Etude de cas	Environnement et qualité de vie : Matériaux urbains	AUT– aménagement de la ville et politiques urbaines	
Dynamique spatiale : Etude de cas N°2	Environnement et qualité de vie : Perceptions sensorielles	AUT – les systèmes d'informations géographiques	

UE de différenciation du semestre 9 - spécialité « Formation Professionnelle et Développement Territoriale » : 6 UE (18 ecst)

Dynamiques d'apprentissage dans les situations de vie, de travail et de formation (niveau 2)	Analyse des situations par l'explicitation et l'écriture sur l'activité	Méthodes de recueil et d'analyses des données en SHS (niveau 2)	Méthodologie des projets : projets de développement local ou transfrontalier
Dimensions territoriales des politiques publiques (emploi, formation, développement)	Analyse internationale comparée et socio-économie de la frontière	Analyse de pratiques et de dispositifs transfrontaliers	

UE du TRONC COMMUN du SEMESTRE 10 (S4 – M2) : 1 UE (30 ecst)

Mise en situation 1UE (30 ecst)	Stage professionnel (700h de stage – tutorat de 50h)
---------------------------------	--



1^{ère} année (M1) > Mise en situation de conduite de projets

Au deuxième semestre, les étudiants doivent s'intégrer dans une des missions proposées par la **plate-forme de projets**. Ils doivent y consacrer, au minimum, 240 heures. Le projet fait l'objet d'une évaluation comptant pour l'attribution de 9 crédits européens.

Les propriétés du projet :

- Il s'agit d'un projet réel, mené en équipe, en partenariat avec le maître d'œuvre.
- La constitution des équipes de projets doit favoriser le mélange des étudiants venant de spécialités différentes (équipes interdisciplinaires).
- Le projet est encadré par un ou plusieurs enseignants du master (en plus du maître d'œuvre).

2^{ème} année (M2) > Réalisation d'un stage professionnel

Le quatrième semestre est entièrement consacré à la réalisation d'un stage en milieu professionnel. D'une durée de 700 heures, il doit se dérouler dans une structure dont l'objet social est en rapport avec le diplôme préparé. Les partenaires de la plate-forme de projets sont également prestataires de stages.

Les propriétés du stage :

- Le stage doit faciliter la production d'un mémoire de fin de cycle. Lorsque le mémoire est à orientation « Professionnelle », le tuteur de stage peut également être directeur du mémoire. Lorsque le mémoire est à orientation « Recherche », le directeur de mémoire doit être un enseignant-chercheur d'un des laboratoires partenaires du master.
- Pour les étudiants en formation continue, la période correspondant au stage professionnel peut faire l'objet d'un autre projet en adéquation avec une stratégie de formation définie avec le responsable de la formation.
- Le stage est encadré par un enseignant du master (en plus du tuteur professionnel de stage) à raison de 50h.

Principes de la PLATE-FORME DE PROJETS

Les projets menés par les étudiants dans le cadre des unités d'enseignement de la première année, et éventuellement de la deuxième année, se déroulent au sein d'une "**plate-forme**" commune dont les structures adhérentes sont en convention avec les universités abritant le master Proj&Ter.

La plate-forme de projets est un **cadre** qui fédère des organismes publics et privés, collectivités territoriales, fédérations, associations, industries et universités, de Lorraine, de France et d'Europe. Ce cadre fixe et gère des règles de fonctionnement en rapport avec un double objectif :

- participer au développement de projets réels en rapport avec le territoire dans lequel ils s'exercent ;
- favoriser le transfert de connaissances et l'acquisition d'expériences pragmatiques depuis et vers des étudiants en formation assistés par des équipes d'enseignants et par les chercheurs des laboratoires d'appui.

Quelques partenaires de la plate-forme de projets

Incubateur territorial (ADUAN) - Challenge des Ateliers GAIA - Site de Chambley & Société Pilâtre de Rozier :
Projet AéroGlobe - Site de Vittel : Projet Vittel Sport Lorraine et Projet Centre Européen de Préparation du Sportif - Open Sport & Horizon sport (Metz) - Site de Madine et Parc naturel de Lorraine - Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre-Percée et de la Plaine - Projet Esch-Belval (Luxembourg) - Conseil Régional de Lorraine - Conseil Général 54, Conseil Général 57 - Ville de Nancy - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales - Collège Régional d'Education à la Santé / Comité d'Education à la Santé de Lorraine - Carrefour des Pays Lorrains - Groupe "Nouveaux Golfs de France" - FC Metz (Club Professionnel & Centre de formation) - ASNL (Club Professionnel) - ASPTT Nancy et Metz -



1- Phase de candidature (avant le 1er juin *) : Phase obligatoire pour tous les étudiants quel que soit leur cursus.

A- Vérifier que vous disposez bien du diplôme requis.

	Candidature en 1 ^{ère} année de master	Candidature en 2 ^{ème} année de master
Diplômes permettant de s'inscrire au master (*) (Diplômes requis) (*) sous réserve du nombre de places disponibles (M1) ou de l'avis du jury (M2)	Licences (sauf licences professionnelles) délivrées par un organisme universitaire français, dans les domaines des sciences de la santé, des sciences du vivant, des STAPS, des sciences humaines et sociales, des sciences de l'éducation, des sciences économie, du droit, des sciences de gestion et de management. Licence des IUP : filière Management du Sport, Ingénierie de la Santé, Management et Gestion, Communication	Master (M1) de la mention « Proj&Ter », Master (M1) de la mention « géographie » de l'université de Nancy 2, Master (M1) des mentions partenaires Elève ingénieur INPL ayant validé sa 2 ^{ème} année (ENSGSI, EEIGM, ENSG), Elève de l'Ecole d'Architecture de Nancy (ayant validé sa 4 ^{ème} année). <i>Pour les années 2005 – 2007, les étudiants titulaires d'une maîtrise (y compris maîtrise d'IUP et MST) des domaines mentionnés pour les candidatures en M1</i>
Diplômes ne permettant pas une inscription « de droit » dans le master (nécessite une validation, par le jury, du dossier présenté par l'étudiant)	Licences des domaines différents de ceux cités plus haut et licences professionnelles, délivrées par un organisme universitaire français. Diplômes étrangers correspondant à un niveau Bac + 3. <i>Attention : le master n'est pas considéré comme une suite d'étude « de droit » pour les licences professionnelles. Contactez le responsable de la spécialité (ou du parcours) dans lequel vous voulez postuler avant de déposer un dossier.</i>	Diplômes de master (M1) non cités dans la liste des diplômes requis. Diplômes étrangers correspondant à un niveau Bac + 4.

B. Candidater « en ligne » et transmettre les pièces demandées par courrier ou courriel [avant le 1er juin (*)]

- Les candidatures se font exclusivement par l'intermédiaire du réseau internet, sur le site du master. Les pièces jointes devront parvenir par courrier au secrétariat général du master

Secrétariat général du master Proj&Ter
 UFR STAPS – CS 30156 - 30, rue du Jardin Botanique –
 54603 Villers les Nancy Cedex
 Tel : 03 83 68 29 21 - Fax : 03 83 68 29 22
 Courriel : sec-master-projter@staps.uhp-nancy.fr

<http://www.master-projter.uhp-nancy.fr>

Il est possible, après une candidature en ligne, de modifier des éléments de votre fiche de candidature. Dans le serveur de candidature, il vous faudra indiquer votre NUMERO DE DOSSIER (celui indiqué par l'ordinateur lors de votre candidature) et votre DATE DE NAISSANCE pour accéder à votre dossier. Si vous modifier un ou des éléments de votre dossier, merci de prévenir le secrétariat général, par mail.

C- Attendre les résultats de la commission d'entrée.

La commission d'entrée se réunit vers la mi-juin. Elle peut éventuellement (surtout pour le recrutement en M2) convoquer des candidats à un entretien (période fin juin - début juillet). Les candidats sont prévenus (convocation et résultats de la commission) par courrier et sur le site internet du master AU PLUS TARD LE 11 JUILLET.

(*) il est demandé au candidat hors délai de prendre contact avec les secrétariats des universités concernées pour prendre connaissance des éventuelles possibilités de rattrapage : il peut arriver qu'un parcours dispose encore de places à l'issue du jury.

2- Phase d'inscription (Juillet/Août/Septembre)

Les candidats dont la candidature est acceptée doivent se conformer aux instructions qu'ils recevront de l'université qui héberge la spécialité souhaitée.

Dans quel établissement s'inscrire ?

M1	Orientation « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion »	Candidats voulant, en M2, se spécialiser dans l'un des 4 parcours de cette spécialité	UHP – Nancy 1 UFR STAPS (Faculté du Sport)
	Orientation « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires »	<u>Uniquement candidats étrangers</u>	INPL Scolarité ENSGSI
		<u>Uniquement candidats français</u>	Université de Nancy 2 UFR Connaissance de l'homme
Orientation « Formation Professionnelle et Développement Territorial » -		Université de Nancy 2 UFR Connaissance de l'homme	
M2	Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Insertion » -	Candidats voulant se spécialiser dans l'un des 4 parcours de la spécialité	UHP – Nancy 1 UFR STAPS (Faculté du Sport)
	Spécialité « Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires »	Tout candidat	INPL Scolarité ENSGSI
	Spécialité « Formation Professionnelle et Développement Territorial »		Université de Nancy 2 UFR Connaissance de l'homme

**VAE**

La procédure de **Validation des Acquis d'Expérience** est ouverte à toute personne ayant exercé pendant 3 ans une activité, salariée, non salariée ou bénévole, continue ou non, en rapport avec le contenu du diplôme ou du titre visé. Elle permet d'obtenir, après examen d'un dossier et entretien avec un jury, d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou titre.

Pour constituer votre dossier, nous vous conseillons le site de **Lorraine Université Reprise d'Etudes et Validation des Acquis** www.lureva.org ou le site du CUCES : www.cuces.u-nancy.fr

VAP

La procédure de **Validation des Acquis Professionnels** permet un retour en formation pour des personnes n'ayant pas le diplôme requis, mais pouvant justifier d'une interruption d'études d'au moins 2 ans.

Principe d'une inscription au titre de la Formation Continue.

- Toute personne ayant interrompu ses études initiales sur une période supérieure à 2 ans et souhaitant les reprendre relève de la Formation Continue
- Si cette personne possède le diplôme requis pour une candidature dans le diplôme souhaité, le dossier de candidature suffit pour évaluer la possibilité d'inscription dans ce diplôme
- Si cette personne possède un diplôme de niveau inférieur à celui convoité, un dossier de VAP (Validation de l'Expérience Professionnelle) et un dossier de candidature doivent être remplis.

Dans tous les cas, il est nécessaire de constituer un dossier de financement de la période d'interruption professionnelle et de prise en charge des coûts de la formation. Le responsable « Formation Continue » de l'Université, de la composante ou de l'école dans laquelle vous postulez est là pour vous aider.

Pour vous aider à « monter » votre projet et vos dossiersExpertise sur la faisabilité du projet de formation continue :

Le responsable de formation continue de l'université concernée

Dossier de VAP :

Le responsable de formation continue de l'université concernée

Le responsable du diplôme convoité

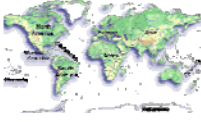
Dossier de financement

Le responsable de formation continue de l'université concernée

Consultez le responsable de FC le plus tôt possible

Les personnes ressources pour la Formation Continue

Pour une inscription à l'UFR STAPS	Pour une inscription à l'Université de Nancy 2	Pour une inscription à l'INPL
<p>Olivier MOREL Resp. Département de Formation Continue UFR STAPS CS 30151 30, rue du Jardin Botanique 54603 Villers lès Nancy Cedex Tel : 03.83.68.29.27 Olivier.Morel@staps.uhp-nancy.fr</p>	<p>Andrée COLLOT Responsable du Département Formation de Formateurs Ingénierie 32-34 rue de Saurupt BP 60289 54005 Nancy Cedex Andree.Collot@cuces.u-nancy.fr Tel secrétariat : 03 83 68 28 40</p>	<p>Maryse FERRY Service de Formation Continue - ENSGSI 8, rue Bastien Lepage BP 647 54010 Nancy Tel : 03 83 19 32 11 Maryse.Ferry@ensgsi.inpl-nancy.fr Pour la VAE : Sandrine MONGUILLON Service commun de formation continue Rue du Doyen Marcel Roubault BP 257 54512 Vandoeuvre Cedex Formation.Continue@inpl-nancy.fr</p>



Vous souhaitez étudier à l'étranger

Destination Europe

Vous pouvez partir dans un autre pays de l'Europe des 25, effectuer une période d'études Erasmus d'une durée de 3 à 12 mois.

Destination hors Europe

Programme d'échange de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Autres destinations : modalités particulières, se renseigner.

Vous souhaitez faire un stage à l'étranger

Le programme **Leonardo da Vinci** a pour but de favoriser la formation professionnelle. Pour vous permettre d'acquérir une expérience dans une **entreprise européenne**, il vous accompagne dans un stage d'une durée de 3 à 12 mois.

Principe d'une mobilité étudiante

- Vous êtes inscrit administrativement à l'UHP, à Nancy 2 ou à l'INPL
- La période d'études à l'étranger fait partie intégrante de votre programme d'études d'origine
- Vous validez le diplôme de votre établissement d'origine
- Vous convenez d'un programme d'études avant votre départ à l'étranger (contrats d'études)
- Vous êtes exonéré de frais d'inscription dans l'établissement d'accueil (Erasmus)
- Vous recevez une bourse d'études (Erasmus) ou une bourse de stage (Leonardo)
- Vous ne pouvez prétendre à une bourse Erasmus qu'une seule fois dans votre cursus universitaire

Pour partir en séjour d'études ou en stage à l'étranger, au cours de votre formation, vous devez impérativement prendre contact avec le service des relations internationales de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit. C'est lui qui vous informera sur les possibilités de mobilité qui vous sont proposées en fonction de votre année d'études et du diplôme que vous poursuivez.

Pour vous aider à « monter » votre projet et votre dossier

Expertise sur la faisabilité du projet de formation :

Le responsable des relations internationales de l'université concernée

Contrat d'études :

Le responsable du diplôme convoité

Formalités administratives

Le secrétariat des relations internationales de l'université concernée

Consultez le responsable des relations internationales

Les personnes ressources

Pour une inscription à l'UFR STAPS	Pour une inscription à l'Université de Nancy 2	Pour une inscription à l'INPL
<p>Anne VUILLEMIN Resp. des Relations Internationales UFR STAPS CS 30151 30, rue du Jardin Botanique 54603 Villers lès Nancy Cedex Tel : 03.83.68.29.34 Anne.Vuillemin@staps.uhp-nancy.fr</p>	<p>Se renseigner auprès du responsable de la spécialité</p>	<p>Se renseigner auprès du responsable de la spécialité</p>



Contacts Master Proj&Ter

ATTENTION

Pour les **problèmes administratifs** (demande de dossier, inscription, ...) ne contactez pas les responsables de mention, spécialités ou parcours, mais les services de scolarité indiqués.

Directeur de formation, responsable de la mention

G. DENIS – UHP
UFR STAPS – CS 30156
30, rue du jardin botanique
54603 Villers-lès-Nancy Cedex
Gil.Denis@staps.uhp-nancy.fr

Secrétaire générale du master

Françoise LAURENT
UFR STAPS – CS 30156
30, rue du jardin botanique
54603 Villers lès Nancy Cedex
Tel : 03.83.68.29.21
Fax : 03.83.68.29.22
sec-master-projter@staps.uhp-nancy.fr

Secrétariats de scolarité et d'inscription

Secrétariat pour inscriptions UHP

Idem secretariat général master Proj&Ter

Secrétariat pour inscriptions Université de Nancy 2

Secrétariat master - CLSH
3 Place Godefroy de Bouillon - BP 3397
54015 Nancy Cedex
Tel : 03 83 96 71 13
[Salle G05 – Bât G]

Secrétariat pour les inscriptions INPL

ENSGSI
8, rue Bastien Lepage
54010 Nancy Cedex
Tel : 03.83.19.32.06
Ensgsi-scolarite@inpl-nancy.fr

Les responsables de formation continue

Responsable formation continue - UHP

Olivier MOREL
Resp. Dpt de Formation Continue
UFR STAPS – CS 30156
30, rue du Jardin Botanique
54603 Villers-lès-Nancy Cedex
Tel : 03.83.68.29.27
Olivier.Morel@staps.uhp-nancy.fr

Responsable formation continue – NANCY 2

Andrée COLLOT
Responsable du Département Formation de
Formateurs Ingénierie
32-34 rue de Saurupt BP 60289
54005 Nancy Cedex
Andree.Collot@cucus.u-nancy.fr
Tel secrétariat : 03 83 68 28 40

Responsable formation continue – INPL

Maryse FERRY
Service de Formation Continue - ENSGSI
8, rue Bastien Lepage
BP 647
54010 Nancy
Tel : 03 83 19 32 11
Maryse.Ferry@ensgsi.inpl-nancy.fr

Responsables de spécialité (y compris responsable de l'orientation – ou parcours M1). Responsables de parcours M2

Directeur des études de la spécialité
« Conduite de Projets en Sport, Santé et
Insertion »
et responsable parcours M2
"Management et Communication en Sport"

G. DENIS – UHP
UFR STAPS – CS 30156
30, rue du jardin botanique
54603 Villers-lès-Nancy Cedex
Gil.Denis@staps.uhp-nancy.fr

Directeur des études de la spécialité
« Ingénierie Urbaine, Villes et Territoires »
C. GUIDAT – INPL

Contact
F. PICQUET
Ecole d'Architecture de Nancy
rue Bastien Lepage
54010 Nancy Cedex
Fabrice.Picquet@nancy.archi.fr

Directeur des études de la spécialité
« Formation Professionnelle et
Développement Local »
et responsable option M2
"Développement local et Formation"

P. REMOUSSENARD - NANCY 2
Département Sciences de l'Education
23, Bld Albert 1^{er} – Bât F
54015 Nancy Cedex
patricia.remoussenard@univ-nancy2.fr

Responsable parcours M2
"Sport, Politiques Publiques, Ville et
Insertion"

C. MOLARO – UHP

UFR STAPS – CS 30156
30, rue du jardin botanique
54603 Villers-lès-Nancy
Cedex
Christian.Molaro@staps.uhp-nancy.fr

Responsable parcours M2
"Promotion des Activités Physiques"

A. VUILLEMIN -
UHP

UFR STAPS – CS 30156
30, rue du jardin botanique
54603 Villers-lès-Nancy
Cedex
Anne.Vuillemin@staps.uhp-nancy.fr

Responsable parcours M2
"Projets et Politiques
Territoriales en Santé"

J.F COLLIN - UHP

Ecole Santé Publique
Faculté de Médecine
54505 Vandoeuvre

Jean-
Francois.Collin@medecine.uhp-
nancy.fr

Responsable option M2
"Développement Transfrontalier"

J.L. DESHAYES - UHP

IUT GEA – HP Longwy
186 rue de Lorraine
54400 Cosnes et Romain
Tel : 03.82.39.62.40 ou
Tel : 03.82.39.62.15
deshayes@iut-longwy.uhp-nancy.fr



Plans de situation des composantes et écoles

Pour se rendre sur les sites de l'UFR STAPS (Faculté du sport), de l'École de Santé Publique (Faculté de Médecine).

Pour obtenir des informations sur l'accueil des étudiants à Nancy, consultez :

www.europole.u-nancy.fr/guide.pratique
www.toutnancy.com

Le site de l'UHP :
www.uhp-nancy.fr

Le site de l'École de Santé Publique :
www.sante-pub.u-nancy.fr/esp

Pour se rendre sur les sites du Campus de lettres et sciences humaines (université de Nancy 2), de l'INPL (ENSGSI, EEIGM, EAN).



Le site de l'université de Nancy 2 :
www.univ-nancy2.fr

Le site de l'INPL :
www.inpl-nancy.fr

Pour accéder au site de l'IUT GEA – Henri Poincaré de Longwy.

Le site internet de l'IUT GEA Henri Poincaré de Longwy
www.iut-longwy.u-nancy.fr

